



Wallonie

Ville de Sambreville

Dossier n° : 2020/151

URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de :

- Permis d'urbanisme ;

Le demandeur est Monsieur SAIUDALCO Adrien demeurant à rue de Carry 25 à 5640 METTET ;

Le terrain concerné est situé à Allée des Alouettes - 5060 Tamines et est cadastré section B n° 130G2 ;

Le projet consiste en "Transformation et réaffectation d'un entrepôt en terrains de Paddels, avec cafétéria et partie bureau avec remplacement de la couverture de toiture et mise en peinture des façades" et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article D.IV.40 : dérogations au plan de secteur (zone d'aménagement communal concerté) ;

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS à l'adresse suivante : *l'Administration communale - au rez de chaussée - Service Urbanisme (gatupe), Grand place à 5060 SAMBREVILLE les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et les jeudis de 14h à 17h30.*

L'enquête publique est ouverte le 25 janvier 2021 et clôturée le 8 février 2021

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : *l'Administration communale - Service Urbanisme, Grand place à 5060 SAMBREVILLE,*

- par courrier électronique à l'adresse suivante : gatupe@commune.sambreville.be ou mbodart@commune.sambreville.be

- remises à M. BODART uniquement sur rendez vous dont le bureau se trouve *l'Administration communale - rez de chaussée - Service Urbanisme, Grand place à 5060 SAMBREVILLE*

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : 2020/151

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M. BODART ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : *l'Administration communale - Service Urbanisme, Grand place à 5060 SAMBREVILLE, le 08/02/2021, à 17h,*

Par le Collège,

Le Directeur Général,

Xavier GOBBO

Le Député-Bourgmestre,

Jean-Charles LUPERTO